



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

information des consommateurs

Question écrite n° 121826

Texte de la question

Mme Marietta Karamanli attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la consommation des probiotiques et le lien qui pourrait exister entre eux et le surpoids des personnes en consommant. Ces substances, bactéries ou levures, sont utilisés comme des compléments alimentaires. Des études auraient montré une limitation de certains syndromes négatifs affectant les organes digestifs, d'autres études feraient état d'un possible lien entre leur consommation et le surpoids. L'agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses), agence publique, a mis en place un dispositif de vigilance sur les compléments alimentaires en application de la loi HPST de juillet 2009. Elle lui demande quels sont les premiers enseignements tirés de cette surveillance s'agissant de possibles effets indésirables constatés et si une évaluation plus ciblée a été engagée et prévue concernant cette catégorie même des compléments alimentaires.

Données clés

Auteur : [Mme Marietta Karamanli](#)

Circonscription : Sarthe (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121826

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 novembre 2011, page 11945

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)